

Le projet CLARENSsemble initié l'an dernier vise à apporter une meilleure qualité de vie dans le quartier et donne la parole aux habitants. Informations disponibles aussi sur www.clarenssemble.ch

Mobilité et rues pour tous

La démarche participative suit son cours sur ce thème, de l'atelier grand public du 15 juin aux travaux menés en septembre-octobre par un « Groupe mixte », composé d'habitants et d'associations spécialisées.

Ce dernier a approfondi et développé les idées émises lors de l'atelier du 15 juin. Un aperçu des résultats sera présenté dans le cadre d'une exposition dédiée à ce thème du 24 au 27 novembre (voir l'encadré au verso). Quant à l'ensemble, il devra encore passer par plusieurs étapes de validation, avant sa présentation à la Municipalité au début 2011. Pour ce qui est des zones 30, l'aménagement de la première étape est pratiquement terminé.



Un exemple de résultat d'atelier.

Les enfants dessinent la mobilité

Les élèves des classes enfantines et primaires de Clarens ont été invités à contribuer de manière créative au « diagnostic mobilité » à Clarens. Leurs œuvres seront exposées du 24 au 27 novembre 2010 au Collège Vinet. Elles feront l'objet d'un concours dont les résultats seront proclamés le 27 novembre.

Grand'Place

Le projet d'aménagement de la Grand'Place en place publique avance en parallèle avec les intentions du propriétaire de la parcelle d'agrandir sa clinique.

En mars dernier, un avant-projet d'aménagement avait été présenté et bien accueilli par les participants à l'atelier consacré à la Grand'Place. Une mise à l'enquête des aménagements de la place et des transformations du bâtiment devrait être possible cet hiver encore.

Une étude sur le stationnement a été mandatée par la Municipalité en réponse à la demande d'un parking souterrain sous la Grand'Place, exprimée lors de l'atelier. Les résultats montrent qu'il y a actuellement 394 places de parc (publiques et privées accessibles au public) dans le secteur Vinet - Mayor-Vautier. Au terme des différents projets affectant ce périmètre, il y en aura 400. Le nombre de places ne va donc pas diminuer. Aux heures de pointe, des places payantes restent disponibles. Pour les résidents, le nombre de places est estimé suffisant selon les normes en vigueur car il reste des macarons à vendre. Le besoin de construire un parking souterrain n'est donc pas avéré. A relever aussi que créer un tel parking susciterait un trafic supplémentaire dans le quartier, ce qui irait à l'encontre des souhaits exprimés par les habitants. Enfin, les coûts d'une telle réalisation constituent un risque pour le financement de la Grand'Place.

Maison de quartier

En première étape, les services communaux ont identifié leurs besoins pour ce futur centre névralgique de la vie de Clarens.

La Municipalité a validé le programme général, de même que la démarche. La prochaine étape, en janvier prochain, consistera à identifier les besoins de la population et des

associations, qui se verront en principe attribuer un étage entier.

Du côté communal, des locaux sont nécessaires pour un centre de loisirs pour la jeunesse (actuellement dans des locaux temporaires), un restaurant scolaire, 2 à 3 salles de classe modulables, un lieu pour l'accueil de jour des enfants, un guichet communal.

La suite de la démarche comprend deux volets: un atelier «Social et maison de quartier» en janvier prochain, puis la création d'un «Conseil de maison de quartier», afin d'accompagner la mise en œuvre du projet.

Atelier Place Gambetta

Une consultation des habitants sera organisée d'ici à l'été 2011.

Objectif: l'aménagement de l'espace public situé au carrefour de la rue Gambetta et de la route cantonale, ainsi que sur l'actuel parking. Cet atelier n'était pas prévu au programme initial de CLARENSsemble, mais la Commune a proposé de l'organiser en réponse aux demandes de la population.

A l'écoute des seniors

La Commune a mandaté Pro Senectute Vaud pour effectuer une étude sur la qualité de vie des aînés à Clarens. Objectif : explorer des pistes en vue d'étoffer l'offre aux seniors.

La démarche consiste à aller à la rencontre de la population pour récolter des informations sur le mode de vie des + de 55 ans. Cette vaste enquête est menée en partenariat avec l'Association des soins coordonnés de la Riviera et du Pays-d'Enhaut et plusieurs associations locales, comme le Club de Loisirs des Aînés de Montreux, la Maison Visinand et la paroisse protestante.

En avril prochain, au terme de la phase de sondage, un forum sera organisé pour les habitants. Ils pourront commenter et modifier le rapport avant sa remise à la Municipalité. Les résultats intermédiaires seront brièvement présentés dans le cadre de l'atelier «Maison de quartier». Plus d'informations : Francesco Casabianca, Pro Senectute, tél. 079 451 10 02.

Place de jeu des Brayères

Cette grande place de jeu doit être entièrement refaite. Il est prévu de consulter les habitants et les associations de quartier et de tenir compte de leurs souhaits. Les personnes concernées seront contactées par le Service de la voirie et des espaces verts dès que le calendrier et les modalités de la consultation auront été précisés.

Calendrier des ateliers

Les ateliers participatifs seront organisés en principe dans l'ordre suivant*:

Social et maison de quartier : 18 janvier 2011.

Forum communautaire Pro Senectute : avril 2011.

Place Gambetta : d'ici à l'été 2011

*Ce calendrier est provisoire et indicatif.

La mobilité en fête à Clarens

EXPOSITION

du 24 au 26 novembre, 15h-18h et le samedi 27 matin, Collège Vinet, Clarens : exposition des dessins des écoliers et informations sur le projet CLARENSsemble.

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

La Municipalité a le plaisir d'inviter les habitants de Clarens le **samedi 27 novembre 10h-11h, Parc de la rue de Jaman**

à la cérémonie de clôture de l'exposition «Mobilité et rues pour tous».

Au programme :

- proclamation des résultats du concours de dessins d'écoliers
- aperçu des résultats des travaux du Groupe mixte et de l'avancement du projet CLARENSsemble
- inauguration officielle des zones 30 avec plantation d'un arbre.

La partie officielle aura lieu de 10h00 à 11h00, au parc de la rue de Jaman (ou à l'intérieur du collège Vinet en cas de pluie). Un apéritif sera offert à l'issue de la cérémonie.